



SNUipp-FSU Cantal

Bâtiment de l'Horloge
7 Place de la Paix
15 000 AURILLAC

Tél : 04 71 64 03 35
Mél : snu15@snuipp.fr

Aurillac le 16 janvier 2012,

A Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

DSDEN du Cantal

Objet : dépôt d'une alerte sociale

Monsieur l'Inspecteur d'académie,

Nous avons l'honneur de vous notifier les motifs qui nous conduisent à envisager le dépôt d'un préavis de grève pour la période du **30 janvier au 10 février 2012**.

Le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux dégrade les conditions de travail des élèves et des enseignants. Les suppressions de postes dans le département ne permettront pas d'effectuer la rentrée 2012 dans des conditions correctes.

C'est pourquoi le SNUipp-FSU 15 vous fait part des motifs qui peuvent le conduire à déposer un préavis de grève pour les personnels du 1^{er} degré du Cantal, au sujet de la carte scolaire 2012 :

- **Moyens d'enseignement**
- **Tissu scolaire**
- **Effectifs et structures de chaque école**
- **Scolarisation des moins de 3 ans**
- **Aide aux enfants en difficulté**
- **Enseignement spécialisé**
- **Enseignement des langues vivantes**
- **Remplacements**
- **Formation initiale et continue**
- **Dispositifs spécifiques départementaux**

Le SNUipp-FSU 15 exige l'arrêt des suppressions d'emplois et un autre budget pour l'école publique.

Afin de pouvoir examiner la situation du département sur un état des lieux objectif et partagé, nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre tous les documents nécessaires pour la négociation préalable.

Veuillez agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, à l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Les Co-Secrétaires Départementaux

Julien BARBET et Emeric BURNOUF